

Etaient présents :

Véronique BAUDIN
Alain CARREE
Agnès CHAPUIS
Muriel CLEMENT-DEBRUYNE
Claire DE FARIA
Bernard GOUTTEFARDE
Anne HANQUIER
Myriam KRİKORIAN
Jean LEONETOUT
Nathalie PINTO
Dominique ROUANET

Etaient excusés :

Diego CALABRO
Hervé CHODORGE
Bruno DELATTRE
Nathalie GATESOUS
Geneviève LEVRON-DELOSTAL
Catherine PALLADITCHEFF
Valérie PAPARELLE
Michelle RUSTICHELLI
Jacques TOURNAYRE
Snejana WALZ
Frédérique YONNET

Equipe FEHAP :

Florence LEDUC
Virginie PREYSSAS
Sandra LUCIANI

Introduction

Florence Leduc accueille les membres de la Commission Formation et présente l'ordre du jour.

Elle reprend le plan d'action de la précédente commission formation du 28 février 2014, réalisé en totalité.

Point n°1 : Les enjeux de la réforme de la formation professionnelle

Eléments de contexte

Le projet stratégique de la FEHAP s'inscrit dans la valorisation de la formation et l'accompagnement du management des établissements. La FEHAP affiche sa volonté de promouvoir la formation comme un outil stratégique au service de la qualité et du développement des organisations. Elle souhaite assurer une mission d'accompagnement par la formation, auprès de ses adhérents, toujours dans le respect de leurs spécificités. Ses objectifs étant de se positionner sur des objectifs de professionnalisation et non uniquement de qualification.

En réponse à la loi du 5 mars 2014 et en préparation à la négociation sur la formation au niveau de la branche qui débute en juillet, la FEHAP a souhaité connaître le positionnement des établissements adhérents en consultant notamment la commission CCN51, le groupe directeurs, la commission vie associative ainsi que la commission formation qui a pu mener une réflexion approfondie sur les différentes hypothèses qui se présentent face à cette réforme.

Cette réflexion a nourri une note destinée au conseil d'administration des 2 et 3 juillet 2014 qui prendra position au titre de la FEHAP.

Eléments de discussion

Les membres exposent leur point de vue au regard de leur établissement. Si la tentation existe de rester au niveau de la contribution légale, notamment en cas de difficultés économiques, globalement une majorité et un consensus s'établissent optant pour la reconduction d'une part conventionnelle complémentaires aux contributions légales. L'importance de la branche est soulignée, celle d'Unifaf en tant que représentation politique également. La solidarité est mise en avant pour permettre notamment aux petits établissements d'avoir un financement plan suffisant.

Eléments de conclusion

Une note synthétique sur le positionnement de la commission formation sera envoyée aux membres et présentée au prochain Conseil d'administration.

Point n°2 : L'offre de formation FEHAP

a) Catalogue 2015

Eléments de contexte

La FEHAP a à cœur de faire de la formation professionnelle un outil au service de la qualification et de la professionnalisation de l'ensemble des salariés des organisations, à quel que niveau qu'ils se situent dans les établissements et services. Il s'agit de pouvoir et de savoir s'adapter en permanence à de nouveaux modes d'exercice ou bien encore à l'évolution des besoins et des attentes des personnes soignées, accompagnées et prises en comptes.

Le catalogue qui paraîtra très prochainement, reste fidèle aux thèmes établis : Droit social et CCN51, Ressources humaines et management, Gestion financière, Structuration des organisations, Vie associative, Système d'information - Indicateurs - Tarification, Qualité - évaluation, Pratiques professionnelles dont certaines actions sont désormais programmes DPC ; mais également les formations proposées par l'Institut de Formation Supérieure des Cadres Dirigeants destinées aux directeurs.

Eléments de conclusion

Le catalogue paraîtra en juin.

Des journées de formation sur la réforme de la formation sont organisées dès septembre et les dates mises en ligne sur le site.

b) Plaquettes Réseau des Organismes de Formation FEHAP et IFSI

Eléments de contexte

La plaquette du Réseau des Organismes de formation est présentée ce jour aux membres de la commission. Comme évoqué lors de la précédente commission, l'objectif principal est d'accentuer la visibilité du Réseau en région notamment.

La plaquette présentant les IFSI Fehap est en cours de finalisation et sera présentée le 26 juin en plénière du réseau des organismes de formation.

Eléments de conclusion

La plaquette IFSI et la plaquette du Réseau des Organismes de Formation seront largement diffusées sur les journées nationales, journées régionales, congrès, assemblées, salons de la formation, rencontres avec les institutionnels ...

c) LMD

Eléments de contexte

Le rapport de l'IGAS sur *les formations paramédicales : bilan et poursuite du processus d'intégration dans le dispositif LMD* a été publié le 20 février 2014.

Eléments de discussion

Les préconisations du rapport Igas posent questions, notamment sur l'établissement d'un GCS de droit public, sur la place des étudiants dans les CAC, sur l'organisation des stages,...

Eléments de conclusion

La synthèse du rapport sera transmise au Réseau des Organismes de formation pour avis lors de la plénière du réseau des organismes de formation du 26 juin.

Point n°3 : Renouvellement de la Commission Formation

Eléments de contexte

Chaque année, les personnes candidates pour participer à la commission formation font état de leur candidature auprès de la chargée de mission de leur région. Un point est fait au niveau national qui départage les candidatures en recherchant la meilleure représentativité de toutes les

régions, de tous les types d'établissements et en prenant en compte le taux de participation aux commissions s'il s'agit d'une reconduction.

Eléments de discussion

Les participants s'accordent sur ces critères et beaucoup ont d'ores et déjà représenté leur candidature.

Le groupe se félicite du travail accompli par la commission ces dernières années sous la conduite de Florence LEDUC amenée aujourd'hui à quitter la Fehap pour s'engager sur de nouvelles missions.

Eléments de conclusion

Les nominations des nouveaux membres de la commission se feront le 1^{er} juillet 2014.

Point n°4 : L'actualité Développement Professionnel Continu

Eléments de contexte

Le Rapport de l'Igas sur le *Contrôle de l'Organisme gestionnaire du développement professionnel continu et l'évaluation du développement professionnel continu des professionnels de santé* est paru au mois d'avril.

Eléments de discussion

Le DPC a des objectifs louables et constructifs, il produit d'ailleurs des effets de qualité dans les établissements. Le dispositif a malheureusement été très mal pensé et les dimensions salarié et établissement essentiellement oubliée. Les fonds ne sont pas à la hauteur de l'obligation. Il est probable que l'obligation devienne triennale.

Eléments de conclusion

Assurer la veille sur le Développement Professionnel Continu.

Point n°5 : les Instances de la Branche

a) Point Observatoire

Il est rappelé que la branche représente 2 millions d'utilisateurs.

Les travaux en cours portent sur les impacts RH des groupements d'employeurs, l'encadrement intermédiaire, le diplôme du Caferuis.

Les plans régionaux sont évalués.

b) Point CAP UNIFAF / DRP UNIFAF

Éléments de contexte

Suite à la représentativité de Sud au niveau de la branche, le mode de décision au niveau de la branche et bientôt du CAP devient à majorité qualifiée. Chaque collège représente 103 voix et la majorité qualifiée est atteinte à 155 voix. Chaque collège a maintenant 12 sièges, d'où également 12 membres par collège au niveau des DRP Unifaf.

Unifaf a reçu un avis favorable du CE sur son projet de réorganisation. Le rythme de changement va pouvoir maintenant s'accélérer.

Unifaf, comme les autres Opca, se trouve en manque de fonds pour assurer le financement des actions de formation des emplois d'avenir. Des décisions doivent être prises sur la politique à tenir au niveau d'Unifaf et d'Unifaf, avec des priorités à définir.

Le Fonds d'Intervention sur son enveloppe qualification est prêt d'être épuisé. Début octobre aura lieu la réunion nationale des DRP Unifaf.

Éléments de discussion

Face à la pénurie de fonds sur les emplois d'avenir, certains membres relèvent qu'aucune alerte préalable n'a été faite, notamment par Unifaf et le regrette.

Il est proposé que les dysfonctionnements qu'ont pu connaître des établissements sur leur demande de prise en charge depuis quelques mois puissent être exposés synthétiquement lors de la prochaine journée DRP du 3 octobre pour de meilleurs correctifs à suivre.

Éléments de conclusion

Nous relaterons la remarque concernant l'absence d'alerte au niveau d'Unifaf.

Point n°6 : Calendrier.

Prochaines Commissions Formation

⇒ Le **11 septembre 2014** de 10h00 à 16h00

⇒ Le **21 octobre 2014** de 10h00 à 16h00 : nouvelle date fixée pour faire le point sur l'accord de branche formation et la réforme suite aux décrets parus.

	Date d'échéance	Réalisé par	Validé par	Etat
1/ Envoyer le compte-rendu de la commission formation à ses membres	Fin juin	SL/VP	FL/AC	
2/ Diffuser la note sur la réforme de la formation professionnelle	juin	VP	FL	
3/ Publier la plaquette IFSI	25 juin 2014	VP	FL	
4/ Parution du catalogue 2015	Juillet 2014	FL	FL	
6/ Envoyer les date de la formation sur la réforme de la formation professionnelle	Juin 2014	SL	FL	Réalisé
6/ Assurer la veille sur le Développement Professionnel Continu	Continu	VP	FL	En continu
7/ Envoyer les notes de séances relatives aux CAP UNIFAF	Continu	VP	FL	En continu

Compte-rendu

Rédigé par : Sandra LUCIANI et Virginie PREYSSAS
le 24/06/2014

Validé par : Florence LEDUC le /06/2014
: Alain CARREE le /06/2014